



## DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON

Site Internet : <http://rhone.fff.fr>

### COMMISSION SPORTIVE

Tél : 04.72.76.01.06

E-mail : [sportive@lyon-rhone.fff.fr](mailto:sportive@lyon-rhone.fff.fr)



## DEMANDE DE PRESERVATION DE TERRAIN

Suite à l'AG du District du Rhône du 17 juin 2006, les clubs ont la possibilité de préserver un terrain :

- Pour leur équipe FANION que ce soit une équipe de LIGUE ou DISTRICT.
- Pour leurs équipes jeunes uniquement si elle est d'un niveau de LIGUE.

Sous réserve d'indiquer un terrain de repli en cas d'intempéries.

Si vous avez plusieurs équipes concernées par cette possibilité faire une demande par équipe.

Pour ce faire, vous devez remplir la présente demande et l'adresser au District le plus rapidement possible. La commission des terrains et la Commission Sportive et des Compétitions traiteront votre demande dès que possible et vous fourniront une réponse par voie de PV.

N° FFF : NOM DU CLUB :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

### Demande la préservation du terrain :

N° DU TERRAIN : NOM DU TERRAIN :

ADRESSE DU TERRAIN :

CODE POSTAL : VILLE :

Cette préservation se fera pour notre équipe SENIOR ou JEUNES DE LIGUE (rayer la mention inutile)

Qui évolue en : NIVEAU :

### Notre terrain de repli sera :

N° DU TERRAIN : NOM DU TERRAIN :

ADRESSE DU TERRAIN :

CODE POSTAL : VILLE :

Fait à le

SIGNATURE DU PRESIDENT OBLIGATOIRE :

CACHET DU CLUB :

Avis de la Commission Sportive

Avis de la Commission des Terrains